

Image not found or type unknown



## apport d un terrain pour sci

Par **POLE**, le **11/02/2008** à **17:21**

bonjour a tous  
malors ma question est simple  
dans le cadre d un projet immobilier avec mon amie je vais creer avec elle une sci.  
mais je veut faire l achat du terrain en mon nom propre car c est avec mon apport perso et pour ne pas payer les 19.6 % de tva si je l achette par la sci. ensuite je vais apporter ce terrain a la sci constituer. malors 1 er est ce possible ou est ce que le fisc va comme meme me taxer de la tva ??  
nou alors quel montage puis je faire ?  
merci de votre aide  
salutations